

Note d'information sur l'évaluation du CSA

Informations de contexte

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a commandité une évaluation indépendante de l'efficacité des réformes du CSA qui ont été lancées en 2009.

En octobre 2013, lors de sa quarantième session, le Comité a approuvé la recommandation de procéder à des évaluations périodiques de l'efficacité du CSA dans l'amélioration des cadres politiques, en particulier au niveau des pays et dans la promotion de la participation et de la cohérence entre les parties prenantes autour des questions de la sécurité alimentaire et la nutrition. Lors de la même session, le Comité a décidé qu'une évaluation de l'état d'avancement des réformes devrait être menée notamment sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif général du CSA et de ses trois résultats.

Le MSC a pris part à ce processus, depuis le début, en contribuant de manière active à l'amélioration de la portée, de l'objectif et de la méthodologie du processus d'évaluation décrit dans le [Rapport initial](#) publié en août 2016.

Calendrier de l'engagement du MSC :

- *26 mai 2016* : Réunion entre l'Équipe d'évaluation du CSA et le Secrétariat du MSC, ainsi que les personnes basées à Rome disponibles pour fournir des informations sur le MSC et son fonctionnement
- *Juillet 2016* : [contributions du MSC](#) (en anglais) à l'avant-projet de rapport initial de l'évaluation
- *Août 2016* : Version finale du rapport initial de l'évaluation du CSA
- **13-14 octobre 2016** : Discussion du groupe de réflexion « Focus group » du Comité de coordination du MSC avec l'Équipe d'évaluation du CSA.
- **Octobre/Novembre 2016** : Les visites pays auront lieu lors des mois d'octobre et novembre. Les visites aux États-Unis et en Ouganda ont déjà été réalisées. Les prochaines visites seront les suivantes :
 - Philippines : 7-11 novembre 2016
 - Bruxelles : novembre 2016 (date à confirmer)
 - Sénégal : 14-16 novembre 2016
 - Panama : 16-18 novembre 2016
 - France : 23-25 novembre 2016
 - Jordanie : novembre 2016 (date à confirmer)

Objectif de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation, tel que défini dans la Note conceptuelle approuvée par le Bureau du CSA, est de :

- a) Rassembler des données probantes afin de déterminer si le CSA, en tant que forum multi acteurs, parvient à réaliser la vision décrite dans le Document de réforme et produit les résultats attendus ;
- b) Évaluer la mesure dans laquelle le CSA remplit les rôles décrits dans le Document de réforme et s'il le fait de manière efficace et effective et si oui, avec quel impact ;

- c) Examiner les modalités de travail du CSA, y compris le Programme de travail pluriannuel, afin d'évaluer la manière dont les processus de prise de décision et la planification peuvent avoir des répercussions sur l'efficacité ;
- d) Proposer des recommandations prospectives pour permettre au CSA de répondre efficacement aux défis émergents dans le domaine de la Sécurité alimentaire et la Nutrition (SAN), de renforcer ses avantages comparatifs et de développer son rôle de chef de file dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau mondial ; et
- e) Engendrer des apprentissages en matière de collaboration multi-parties-prenantes, pour laquelle le CSA représente un modèle à reproduire

Portée de l'évaluation

L'évaluation couvre la période de 2009 à 2015 et il est entendu qu'il doit s'agir d'une évaluation exhaustive. Tous les organes du CSA, y compris la Plénière du CSA, le Bureau, le Groupe consultatif, le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) et le Secrétariat du HLPE ainsi que le Secrétariat conjoint du CSA, contribueront avec leurs points de vue clés et leurs données probantes à la présente évaluation. D'autres organismes ad hoc, comme les groupes de travail à composition non limitée, contribueront également à l'évaluation. Au-delà du CSA, l'évaluation sollicitera les points de vue des parties prenantes au niveau national, régional et mondial.

Bien que l'évaluation reflète les performances passées, en examinant les points forts et les points faibles du CSA ainsi que ses avantages comparatifs, elle doit aussi être prospective. L'évaluation devra mettre l'accent sur les recommandations qui aideront le CSA à mieux traiter les défis futurs découlant de l'environnement mondial, y compris les questions et les besoins nouveaux et émergents dans le domaine de la SAN, en positionnant le CSA de sorte à ce qu'il s'appuie sur ses points forts et ses avantages comparatifs.

Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation adoptera une approche basée sur une combinaison de méthodes et suivra une série d'étapes prédéterminées pour recueillir des données qualitatives et quantitatives, y compris : a) une mission de cadrage au siège du CSA à Rome ; b) une étude des documents pertinents du CSA; c) des entretiens avec des informateurs clés et des discussions au sein de groupes de réflexion, d) des données d'enquêtes ; e) du travail de terrain, y compris des visites dans un certain nombre de pays. L'analyse des données et des informations recueillies sera reflétée dans le rapport de l'évaluation.

Concernant la mission de cadrage :

Le Responsable de l'évaluation a réalisé une mission de cadrage aux sièges des agences basées à Rome, du 26 mai au 3 juin 2016. L'objectif spécifique de la mission était de rencontrer les membres du Bureau du CSA, les agents des structures du CSA et les agences basées à Rome afin d'obtenir des informations sur les points suivants :

- (i) Leur rôle et fonctions dans le CSA ;
- (ii) Leurs points de vue sur les questions spécifiques qu'ils aimeraient voir au cœur de l'évaluation ;
- (iii) Toute information (documents, rapports etc.) dont ils pensent qu'ils pourraient être utiles à l'équipe d'évaluation; et

(iv) Suggestions d'informateurs clés pour l'évaluation

Visites pays

5 missions, visitant au moins un pays membre du CSA par région sélectionnée et donnant la priorité aux pays hébergeant des institutions/entités régionales ou sous-régionales traitant des questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Les pays ont été identifiés selon les critères suivants :

- (i) Présence d'une ou plusieurs agences basées à Rome
- (ii) Statut du pays du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- (iii) Utilisation/application des produits du CSA
- (iv) Valeur totale du portefeuille des agences basées à Rome dans le pays
- (v) Coût estimé de la mission

Échantillon de pays pour les visites

Tous les efforts seraient entrepris pour inclure les parties prenantes ayant été directement impliquées dans le processus politique d'un pays donné. Le cas échéant, des discussions de groupe seront menées. Afin de rester dans le budget disponible, l'ensemble des entretiens et des discussions de groupe se tiendra dans les capitales des pays sélectionnés.

Personnes potentielles à interroger dans les pays

- Gouvernement
Cabinet du premier Ministre/Président, ministères de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, des affaires étrangères, de la santé, du commerce et de l'industrie, du commerce, le ministère ou le bureau de la femme
- Nations Unies
Coordinateur résident, bureaux nationaux de la FAO, du PAM, du FIDA, de l'OMS, autres agences des Nations Unies basées dans le pays
- Société civile
Organisations de la société civile impliquées dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris les secteurs du MSC
- Monde académique et centres de recherche
Universités, institutions nationales de recherche agricole, CGIAR
- Secteur privé
Entreprises commerciales, industrie et autres partenariats public-privé (PPP), coopératives, organisations paysannes/de producteurs.